

Comité de Médiation du Jardin Olympique

Présents : Régine MEUNIER (N°22), Christine PIPER (N°41), (médiatrices), Michel KUMPF (51), Alain GSTALDER (N°39), (médiateurs), Donatien DE HAUTECLOCQUE (directeur de la MJC).

Excusés : Gisèle ZAIMIA (N°43), Eric BRANDON (N°19), (médiateurs), Clara DEMEURE (ADL de la MDH).

Bienvenue à Daniel ANKIERSKI (parcelle N°44) et à Matéo BERTHET (N°36), deux nouveaux jardiniers.

Tour de jardin avec le directeur : Dix parcelles ne sont toujours pas mises en culture à ce jour : les numéros 0-6-7-8-14-16-19-20-21-31. Pour rappel, le règlement intérieur précise que « la non mise en culture de sa parcelle au 15 mai... » est un « cas d'exclusion ». Le directeur adressera donc un courrier à ces dix jardiniers. Idem pour les parcelles attribuées à l' École de la Deuxième Chance et à la MJC.

Attention !!! Des voisins signalent que la fontaine du haut reste parfois ouverte toute la nuit. Notre participation à la dépense en eau (10€) sera réévaluée à la hausse si notre consommation dépasse cette somme.

Nous avons commandé du broyat pour les allées du jardin. La Ville (service de Franck QUERE) nous en livrera un camion (19m3) vendredi prochain, veille de nos travaux en commun.

On compte sur vous.

Pour rappel, ces travaux collectifs ont lieu chaque deuxième samedi du mois. Tous les jardiniers sont concernés.

Pot-repas-pique-nique partagé : le samedi 11 juin, à la suite des travaux en commun, nous partagerons un pot de l'amitié au jardin et pique-nique partagé pour ceux qui le souhaitent.

La serre est encombrée par des affaires personnelles : Nous aborderons ce sujet en réunion générale des jardiniers : que voulons-nous faire de cet équipement ?

Rappel : **le coffre du grand jardin** est exclusivement réservé aux outils qui servent aux travaux collectifs. Or il semble qu'il soit ouvert à tous. Le directeur change donc le code de son cadenas dont il ne confie la nouvelle formule qu'à Régine et Michel. Ceux qui y ont entreposé des outils personnels pourront s'adresser à eux pour les récupérer .

Par ailleurs, il nous faudra réfléchir au réaménagement du rangement des outils sur le jardin. Par exemple : intervertir le coffre réservé aux travaux collectifs et celui ouvert à tous. Autre exemple : rapprocher le petit coffre réservé à la Maison de l'Enfance de la parcelle pédagogique... etc.

Broyeur : Il nous faudra photographier notre broyeur pour le vendre sur le « Bon Coin ». **Rappel** : un tel engin peut être mis à notre disposition par le service de la Ville de Franck QUERE.

Clôture et quatrième porte : Accord est donné par Franck QUERE pour que nous engagions ces travaux. A condition toutefois que nous fournissions la garantie que l'un ou l'autre d'entre nous en ait les compétences requises.

Michel KUMPF a contacté Larbi (parcelle N°28), Mohamed (N°30) qui, professionnellement sont à la hauteur de la tâche. Le fils de Régine (N°22) est également qualifié de par son métier. Tous les trois lui ont donné leur accord pour mener à bien cette affaire...avec nous autres, bien sûr. Nous proposons d'attendre l'automne. En effet, de tels travaux demanderont plusieurs jours laissant le jardin sans clôture. Demander à ce que nous soient fournies temporairement des barrières de chantier.

Dates à retenir :

Prochaine réunion du Comité de Médiation :

Mardi 14 juin 2022 à 18H30.

Prochains travaux collectifs et pot de l'amitié :

Samedi 11 juin 2022 de 10H à midi.

Compte-rendu rédigé par Alain GSTALDER.